



Cers et Tramontane

CMCAS - AUDE PYRÉNÉES-ORIENTALES

N°50
MAI
2023

ACTUALITÉ

DÉCLARATION DES SYNDICATS
AG CMCAS 30 JUIN

p.4

HISTOIRE DES
ACTIVITÉS SOCIALES p.9

SOMMAIRE

3 ÉDITO

ACTUALITÉS

DÉCLARATION DES SYNDICATS
AG CMCAS 30 JUIN
CAMPLONG D'AUDE
DES NOUVELLES D'UNE JEUNE CENTENAIRE

4

9 DOSSIER

HISTOIRE DES ACTIVITÉS SOCIALE

INFORMATIONS

ASSURANCES CCAS
SÉJOURS PLURIELS
CONVOYAGES JEUNES
RÉSEAU SOLIDAIRE
ZOOM SUR NOS ANCIENS

12

18 ACTIVITÉS CMCAS ACTIVITÉS ANNUELLES

PERMANENCES

27

JOURNAL DE LA CMCAS DE L'AUDE ET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Directeur de la publication : Julien Rabillard

Technicien de Communication : Mickaël Delclève

Comité de Rédaction : Julien Rabillard, Michel Mas, Nathalie Buffet, Anthony Saint-Martino, Yannick Germa, Jordan Cordesse

Crédits Photos : photothèque CMCAS, photothèque CCAS, Pixabay, Adobestock

Impression : Imprimerie RIVET Presse édition, 24 rue Claude-Henri-GORCEIX
BP15577, 87022 LIMOGES CEDEX 9

Accueil téléphonique et physique : 04 68 58 92 03 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Antenne de Carcassonne : 85 rue Gustave Eiffel, 11000 CASCASSONNE

Antenne de Perpignan : 96 avenue de Prades BP 20133, 66001 PERPIGNAN Cedex.

Antenne de Narbonne : 18 avenue du Champ de Mars, 11100 NARBONNE.

E-mail : cmcas.apo@asmeg.org

Site Internet : www.cmcas-apo.fr





Chère.s collègues,
Comme évoqué lors de mon dernier courrier (à votre attention), les Electriciens et Gaziers de France sont rentrés en lutte contre une réforme des retraites injuste et injustifiée.

A ce jour, nous pouvons nous féliciter de cette unité intersyndicale qui ne faiblit pas, bien au contraire. Depuis plusieurs mois, les confédérations syndicales, exigent d'une même voix, le retrait pur et simple de cette réforme.

Le Conseil constitutionnel, réuni le vendredi 14 avril 2023, a entériné cette réforme en supprimant le peu de mesures sociales intégrées au texte. Bien-sûr, notre cher et tendre Président (des riches) s'est empressé de promulguer la loi dans la nuit du 14 au 15 avril à 3h30.

Nous félicitons les Electriciens et Gaziers pour leur mobilisation sans faille contre cette réforme. Toutes et tous restent solidement attachés à notre statut, ainsi qu'au service public (EDF - GDF 100% public) et nous continuerons à le crier haut et fort tous les jours.

Je tiens à réaffirmer aujourd'hui que les Activités Sociales de l'Énergie restent et resteront toujours à vos côtés pour pallier aux éventuelles difficultés que vous rencontrez, qu'elles soient financières ou autres. Dans cette optique, les agents de l'Action Sanitaire et Sociale restent à votre entière disposition pour vous accompagner.

Le 30 juin, l'Assemblée Générale de la CMCAS APO, sera aussi un moment privilégié pour évoquer ensemble, comment prolonger ce vaste élan unitaire, dont les activités sociales auront tant besoin, dans les semaines et mois à venir.

La saison estivale arrive à grand pas et j'espère que vous passerez de très bons séjours dans les Villages Vacances que la CCAS vous propose, et que nos enfants auront de belles histoires à nous raconter à leur retour de colo.

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, et je sais que vous l'attendez impatiemment, la CMCAS Aude Pyrénées Orientales vous propose sa fête annuelle, qui cette année, aura une connotation « médiévale ».

Bloquez d'ores et déjà cette date afin de faire de ce moment festif un grand weekend de rencontres et d'échanges fraternels.

Julien Rabillard
Président de la CMCAS
Aude Pyrénées-Orientales



DÉCLARATION DES SYNDICATS

Pas de trêve, la lutte continue jusqu'à la victoire



Avec près de 250 manifestations organisées aujourd'hui dans tout le pays, à l'appel de l'intersyndicale nationale et des organisations de jeunesse, le rejet du projet de réforme des retraites du gouvernement s'est, à nouveau, massivement exprimé dans la rue, en attendant la 2^{ème} mobilisation de la semaine

samedi prochain.

Au moment où les débats parlementaires débutent à l'Assemblée, ce sont, en effet, près de 2 millions de manifestants qui ont rejoint les cortèges syndicaux et un très grand nombre de travailleuses et de travailleurs qui ont participé à la grève, contre un projet aussi injustifié que brutal.

Une mobilisation puissante, en métropole comme outre-mer, d'autant que 72 % de la population soutient la mobilisation, un chiffre qui ne cesse d'augmenter. La Macronie a beau ramer : plus elle explique, plus le rejet monte.

La population, toutes tranches d'âge confondues, comprend les méfaits du projet et sa logique de financement clairement en faveur des grands groupes et des plus riches, au détriment de toute la population, contrairement à ce que prétend la Première ministre, en arguant vouloir faire preuve de plus de pédagogie !

La présence des jeunes comme des retraités était très importante pour défendre le droit à une retraite décente pour toutes et tous.

La CGT se félicite du haut niveau d'engagement des travailleuses et des travailleurs du secteur privé comme du public, des privés d'emploi et précaires, dans la lutte contre ce projet destructeur pour les droits à la retraite et les caisses correspondantes, alors que des solutions de financement simples, portées par la CGT, existent au bénéfice de toutes et tous. Dans un contexte d'inflation galopante, de forte

hausse des prix de l'énergie et des biens du quotidien, l'augmentation générale des salaires indexée sur les prix est plus que jamais nécessaire. C'est une des exigences des manifestants et des grévistes qui permettrait aussi de renforcer les ressources des régimes de retraite, tout comme l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la suppression des exonérations massives de cotisations sociales accordées au CAC 40 et la taxation des dividendes dont les niveaux atteignent des records indécents.

Financer un départ en retraite à 60 ans à taux plein avec une bonne pension, de 2 000 euros minimum, en prenant réellement en compte la pénibilité avec des départs anticipés ou, encore, en comptabilisant les années d'étude, c'est possible !

Pour cela, il faut encore amplifier la mobilisation et nous rassembler encore plus nombreuses et nombreux dans les manifestations samedi 11 février.

Et, si le gouvernement continue à s'entêter malgré les mobilisations, il faudra passer à la vitesse supérieure avec des actions plus marquées, plus longues, des grèves plus dures, plus nombreuses, plus massives et reconductibles. La CGT y prendra toute sa place, pour faire entendre les revendications du monde du travail, pour une réforme de progrès de notre système de retraite.

Montreuil, le 7 février 2023





Ni 1 mois, ni 1 an de plus !

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger et rien ne justifie une réforme aussi brutale qu'inacceptable, pour toutes les raisons mille fois évoquées, dont d'ailleurs un nombre croissant d'experts, d'observateurs, de journalistes et même d'élus politiques se font l'écho.

Le mouvement social de résistance au projet de réforme a pris la forme d'une intersyndicale soudée dès le mois de juillet 2022. Unies par une analyse commune, les organisations syndicales ont su communiquer d'une voix et appeler aux différentes manifestations d'opposition au report de l'âge légal à 64 ans.

En outre, le risque qui pèse sur l'allongement des carrières des femmes est également bien réel.

La mobilisation entre désormais dans une phase décisive ! En effet, c'est sur le parlement que l'attention se porte à l'occasion de l'examen du projet de loi et les débats qu'il suscite. L'Alliance CFE UNSA Énergies avec l'intersyndicale appellent à la poursuite de la mobilisation contre cette réforme totalement injuste.



Le gouvernement doit retirer sa réforme des retraites !

FO

À l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, les mouvements ont confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Dans les Industries Électriques et Gazières, FO Energie et Mines alertent le personnel sur « l'arbre qui cache la forêt ».

En effet, nous sommes catégoriques, la clause du grand-père n'est qu'un leurre : celle-ci entraînera fatalement et rapidement un déséquilibre financier au sein du régime des IEG. Les conséquences de cette réforme seront dramatiques pour l'ensemble de nos acquis sociaux et pour tout le personnel sans exception.

Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.





Pas d'expression de l'organisation syndicale CFTD

AG CMCAS 30 JUIN

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la dégradation de l'économie, des conditions travail et vie, et une offensive généralisée contre tous les biens communs, les services publics, les droits et garanties, contre les libertés individuelles et collectives. Chacun, chacune peut mesurer avec une acuité nouvelle, les conséquences désastreuses de la marchandisation de secteurs clés de l'économie comme ceux de la santé ou bien encore celui de l'énergie.

Mais cette période a été aussi marquée par de nombreuses résistances des salariés et des populations, avec de nombreuses luttes que ce soit pour les salaires, pour la protection sociale et les retraités, ou bien encore pour le climat.

Avec un cadre de plus en plus contraint pour nos AS, avec une situation financière fragilisée, des ressources en baisse depuis plus de 10 ans, un patrimoine vieillissant, la diminution des moyens bénévoles, et alors que les inégalités sociales se creusent, les besoins sociaux eux, augmentent, les besoins de protéger les biens communs et de développer de nouvelles solidarités s'expriment avec force.

Dans ce contexte, Les AS, fortes de leurs valeurs de solidarité, de dignité, de justice, ont un rôle essentiel à jouer : renforcer le lien social, rassembler et solidariser les bénéficiaires, créer partout les conditions pour gagner de nouvelles conquêtes sociales pour les électriciens et gaziers, et pour le monde du travail.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a fait le choix de la proximité comme axe majeur de ses orientations avec le souci d'impliquer et d'associer les agents aux choix et décisions, et de favoriser la participation du plus grand nombre aux activités.

L'ouverture de la nouvelle antenne CMCAS de Carcassonne, le 3 avril dernier, et la 1ère phase de réinstallation de bureaux de Slvies, avec l'inauguration de celui de Perpignan le 7 mai, mais également ceux de Narbonne et de Carcassonne qui devraient être opérationnels dans le courant de l'année, sont là pour en témoigner.

Pendant, c'est à chacun d'entre nous qu'il appartient de faire de ses locaux, le lieu de mise en pratique de ces nouvelles solidarités avec l'appui des services de la CCAS. C'est la que pourront s'enraciner et se développer réseau solidaire et projets d'activités. Ainsi, au lendemain des Assemblées Générales de Slvie (9 au 17 mai), l'Assemblée Générale de la CMCAS constituera une nouvelle opportunité, moment privilégié pour faire le bilan de notre activité, de nos ressources avant d'exprimer nos aspirations, et tracer les grands axes du plan d'action à construire.

Nous vous attendons donc nombreux, pour prendre part aux débats et partager ce moment convivial et fraternel. Nous tracerons ensemble le chemin vers un horizon dégagé et porteur d'espoir.



CAMPLONG D'AUDE



Situé au pied de l'Alaric, contrefort des corbières, Camplong d'Aude reste un village engagé jusqu'au bout de la fête populaire.

Comme chaque été, les estivales de Camplong sont l'occasion d'un déluge d'animations culturelles gratuites et ouvertes à tous : concerts, pièces de théâtre, séances de cinéma... Cette programmation résulte d'un travail commun regroupant cave coopérative, Amicale Laïque et CCAS. Dans le prolongement de cet engagement, la CMCAS s'inscrit

pleinement dans la démarche, en programmant un spectacle à destination des jeunes publics, lors de la fête de la communauté des communes, le vendredi 28 Juillet prochain, à 15h sur la place du village : « fantaisie du Comte d'Orfraie ».

Les membres du Conseil d'Administration de la CMCAS vous attendent nombreuses et nombreux pour participer à cet événement culturel et festif, en compagnie des collègues déjà en vacances sur le village vacances Paul Balmigère.

DES NOUVELLES D'UNE JEUNE CENTENAIRE

Prenez un an de plus à chaque anniversaire et un jour, c'est le jour où votre âge passe à trois chiffres ! 100 ans !



C'est avec bonheur qu'un membre de la SLVie Aspres Roussillon s'est rendu chez Madame Edwige Caparos, le 27 janvier dernier à Perpignan.

Un souffle d'air sur une bougie et c'est la phrase rituelle : joyeux anniversaire ! Puis c'est la remise des cadeaux : une orchidée et un coffret dégustation de petites madeleines du pâtissier Olivier Bajard. Et il a été joyeux cet anniversaire pour Edwige, entourée des membres de sa famille, d'amis et... de la CMCAS.

Très touchée par cet acte de solidarité, elle a bien voulu figer ce jour en acceptant d'être prise en photo et en répondant à une courte entrevue :

« J'ai tout connu, mon mari a été un homme merveilleux et EDF m'a très bien accueillie lors de mon arrivée d'Algérie. Je vous remercie d'être venu fêter mon anniversaire avec ces cadeaux et continuez à faire ce que vous faites. » L'engagement a été pris de se revoir dans le courant de l'année.

Bientôt des supercentenaires, des plus de 110 ans, dans notre CMCAS ?

L'allongement de l'espérance de vie est une réalité et la médecine progresse. Même si ce n'est pas si facile d'être et d'avoir été, le lien social est un facteur essentiel au bon vieillissement.

Le réseau solidaire (voir p.14) doit encore s'étoffer, c'est vital pour toutes et tous car chaque année, nous vieillissons...

HISTOIRE DES ACTIVITÉS SOCIALES

blabla accroche

1 1^{er} janvier 1964 : reprise effective de la gestion des Activités Sociales par les représentants du personnel.



2 1968 : Généralisation des « tournée artistiques » dans les centres de vacances CCAS.

3 1970 : Invention du modèle d'intégration des personnes handicapées dans les centres de vacances jeunes. Mode étendu aux centres de tourisme familiaux en 1977.

4 1972 : En référence à la loi de 1971 inscrivant le droit à la formation permanente et l'éducation continue, le comité de coordination et la CCAS créent l'Institut d'Etudes et de Formation, de Recherches et de Promotion (IFOREP).

5 1977 : Elaboration du Projet Educatif écrit par les électriciens et gaziers (actualisé en 1988, en 2005 puis en 2017). Y sont affirmées les valeurs fondamentales : justice, solidarité, dignité. Pour une politique globale en direction des différents types de jeunesse, une réactualisation du projet éducatif est engagée en 2017.



6 1982 : Campagne en direction des agents pour la gestion des Activités Sociales « Par et Pour » le personnel.



7 1985 : Premier festival « Jeunes Agents » à Soulac.

8 1996 : Adoption de la directive européenne sur la déréglementation de l'électricité : début du processus de privatisation des IEG.



9 1999 : Création de la Bourse Solidarité Vacances (BSV).



10 1999 : Etat des lieux de la condition saisonnière et analyse de la place des saisonniers, débouchant sur la création des groupes d'expression et de concertation des saisonniers (GECS).

ASSURANCES CCAS

La CCAS et ses partenaires courtiers PREVERE-eosa et SATEC vous proposent une gamme complète de contrats d'assurances sur-mesure, accessibles, intégrant une couverture de qualité à un prix abordable, pour les agents des IEG et leur famille.

Les contrats groupe CCAS d'assurances à la personne



Assurance DEPENDANCE V2 Préserver mon autonomie !

Aide financière pour le maintien à domicile ou hébergement dans un établissement spécialisé. Une protection essentielle pour faire face à la survenance d'un état de dépendance et alléger la charge financière qui pourrait vous incomber, ou à vos proches. Pour les agents des IEG, conjoint, ascendants. Adhésion de 20 à 75 ans inclus.

- En cas de dépendance versement d'une rente mensuelle personnalisable de 300 € à 2 500 €.
 - Options pour renforcer vos garanties :
 - Capital 1^{ère} dépenses.
 - Repos de l'aidant.
 - Exonération des cotisations 50 % ou 100 %.
 - Garanties Assurances et Services d'accompagnement « Santé, bien-être et bien vieillir » 24h/24 - 7j/7.
- Bonus** : réduction de 20 % en cas d'adhésion couple sur la cotisation la plus élevée des deux.



Assurance CSMR : vivre ma retraite en bonne santé !

Couverture renforcée sur les soins courants, l'optique, le dentaire, l'hospitalisation. Pour les agents des IEG, conjoint-e, enfants couverts par la CAMIEG, sans questionnaire de santé ni délais de carence.

- Des avantages tarifaires si vous détenez les contrats IDCP, Dépendance et/ou Obsèques.
 - Renfort des garanties et diminution du reste à charge avec l'option « Confiance ».
- Bonus** : réduction de 25% sur votre cotisation pendant 1 an.



Assurance OBSEQUES

Le mandat donné par la CCAS, via le courtier PREVERE-eosa, à l'assureur CNP pour la gestion du contrat groupe OBSEQUES a pris fin au 31/12/2022.

En conséquence :

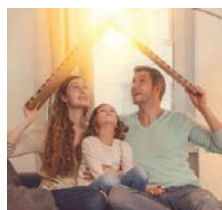
- **à partir du 01/01/2023** aucune nouvelle adhésion ne sera prise en compte sur le contrat par l'assureur CNP
 - **jusqu'au 31/12/2023** l'assureur CNP maintient le contrat en l'état, avec les adhérent-es actuel-les et les garanties souscrites
- Pour 2023 : un appel d'offre est lancé afin de maintenir à minima les prestations actuelles



ADP (Assurances De Prêt) Sécuriser le remboursement de mon prêt immobilier !

Offre d'assurance emprunteur adaptée à vos besoins, qui vous protège tout au long de la durée de votre prêt contre les risques de décès, d'incapacité et d'invalidité.

- Garanties en cas de décès & PTIA (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie) d'invalidité et d'incapacité.
 - Concerne les agents des IEG, conjoint-e et enfants. Adhésion de 18 à 75 ans inclus.
 - Adapté aux activités professionnelles des IEG,
 - Renégociez votre assurance avec la loi Hamon et l'amendement Bourquin.
- Informations ou devis <https://ccasimmo.prevere.fr>



Offre de Prêt IMMO : pour concrétiser au mieux votre projet immobilier !

Vous recherchez un financement immobilier ?
Pour les agents des IEG et leur famille.

- Solution de financement adaptée et personnalisée selon votre projet.
 - Conditions négociées par les conseiller-es financier-es experts du courtier Prèvere.
 - Offre clé en main pour un gain de temps et d'argent.
- Information ou devis <https://assurances-personnes-ccas.com/adp/>

Les contrats groupe CCAS d'assurances de biens

HABITATION

Assurance HABITATION – une offre axée sur votre besoin

Garanties fondamentales avec une gamme d'options pour personnaliser votre contrat en répondant à vos besoins spécifiques :

- Nouveaux besoins (vélo, service d'urgence, ...)
- Personnalisation et modularité
- Transparence sur les garanties et les prix
- Compétitivité tarifaire
- Option « casse des appareils nomades » couvrant la casse de tout objet connecté

AUTO

Assurance AUTOMOBILE – une gamme adaptée à vos besoins

- Formule selon le profil du conducteur (de base, forfait 8 000 kms, monospace, automobis, kit 1^{ère} assurance, véhicule de collection, camping-car).
- Large gamme d'options.
- Multiples avantages (réduction contrôle technique, service auto à domicile, garantie Joker...)

2 ROUES

Assurance 2 ROUES – une formule pour chaque pilote

- Garanties indispensables incluses dès la formule de base : assistance, protection juridique, indemnisation du conducteur, garantie du casque et du gilet airbag...
- Options à la carte.
- Avantages négociés (offres promotionnelles, réductions évènements et boutique Club 14)

JURIDIQUE

Assurance PROTECTION JURIDIQUE – un juriste vous assiste selon votre besoin

Ma Protection Juridique vous permet d'accéder rapidement à des experts formés aux risques juridiques du quotidien et qui font valoir vos droits.

SCOLAIRE

Assurance SCOLAIRE - protégez vos enfants

Une couverture complète pour les élèves ou étudiants au cours de leurs activités scolaires ou extra-scolaires.

CHASSE

Assurance CHASSE - une protection complète, responsabilité civile, chien, fusil

Délivrance d'une attestation pour la validation annuelle de votre permis de chasse.

CHIENS/CHAT

Assurance CHIENS/CHATS – remboursement des frais vétérinaires

- Offre complète : accident, maladie et chirurgie
- Souscription possible dès les 3 mois de l'animal jusqu'à ses 7 ans inclus
- Tarif unique avec une protection qui continue au-delà du 8^{ème} anniversaire de votre animal

PLAISANCE

Assurance PLAISANCE - naviguez en toute sérénité

Couverture complète pour vous protéger vous et votre navire.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, DEVIS, OU SOUSCRIPTION

SATEC
COURTIER EN ASSURANCES

Pour les contrats de biens

0970 809 770

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

PREVERE
eosal

Pour les contrats à la personne

01 84 980 980

du lundi au vendredi de 9h à 17h

Plus d'informations sur www.ccas.fr
Onglet « Assurances, Prévoyance, Prêts »

SÉJOURS PLURIELS

Handicap, c'est bientôt les vacances !

SÉJOURS PLURIELS

Il s'agit d'un dispositif permettant aux adultes, comme aux enfants, de passer des vacances sans leurs aidants habituels.

Ils sont alors accueillis dans les centres de tourisme CCAS et aidés par des assistants sanitaires, pour tout ce qu'ils ne sont pas en capacité de faire seuls. Toute l'équipe du centre les accompagne et leur donne accès en toute sécurité, à des activités qui les intéressent, inclus dans le programme d'activité destiné à tous les bénéficiaires.

Les séjours « pluriel » sont un concept original dans lequel la CCAS est engagée depuis 1970 et qui a permis de recevoir l'an passé près de 500 bénéficiaires adultes et 600 Jeunes.



SÉJOUR PLURIEL ADULTE

POUR QUI ?

Les bénéficiaires ouvrant droits ou ayants droit des Activités Sociales en situation de handicap reconnu avant le 21^{ème} anniversaire*, sans autonomie suffisante pour partir seul(e) ou en couple⁽¹⁾. Pour vivre des vacances avec les autres en s'éloignant de son environnement habituel (institution, famille, etc.), tout en bénéficiant d'un accompagnement sur place.

COMMENT ?

Chaque séjour « pluriel » accueille une à trois personnes (agent, fille, fils d'agent adulte ou extérieur pour ceux qui partent en couple dont un seul peut être ayant droit), n'ayant pas une autonomie suffisante pour partir seules en village vacances.

Les bénéficiaires accueillis séjournent sans leur famille, participent, selon leurs possibilités et leurs souhaits, à la vie collective et aux activités proposées. L'équipe du Village Vacances n'est pas spécialisée mais est sensibilisée aux problématiques liées au handicap. Elle est renforcée par des assistants sanitaires qui accompagnent, aident et créent les conditions avec toute l'équipe du village vacances pour un accueil inclusif dans les activités proposées à tous.

(*) Ou reconnu avant le 26^{ème} anniversaire si handicap à partir de 50% reconnu par la MDPH sous réserve de remplir les conditions du règlement commun des CMCAS.

(1) Pour partir en couple, les 2 personnes doivent être en situation de handicap et l'un des deux peut être extérieur aux Activités Sociales.

SÉJOUR PLURIEL JEUNES

Partir en colonie, seul et sans ma famille !

POUR QUI ?

Les ayants droit mineur(e)s âgé(e)s de 4 à 17 ans. Si votre enfant a une allergie alimentaire, une maladie chronique stabilisée (diabète mucoviscidose, épilepsie, intolérance au gluten, etc...) trouble du comportement ou un handicap, son séjour nécessite la prise en compte de ses besoins particuliers en matière d'accompagnement pour certains actes de la vie quotidienne. Les colos CCAS, un accueil pour tous sur mesure.

Le dispositif « pluriel » permet, de choisir des destinations et activités adaptées répondant au mieux aux besoins du jeune, de renforcer l'équipe d'encadrement si nécessaire et d'anticiper l'organisation à mettre en place pour un accueil optimisé.

Cette démarche permettra à votre enfant d'être accueilli en colo comme les autres enfants. L'équipe d'encadrement sensibilisée, mais non spécialisée, sera informée pour garantir la meilleure prise en compte collective de votre enfant.

NB : aucune inscription possible en ligne.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : 04 68 58 92 03.



LE CONVOYAGE DES JEUNES

Permettre à un ou plusieurs jeunes de partir en vacances collectives en les accompagnant sur le trajet du centre partiellement ou totalement est important... pour eux. Deux convoyeurs bénévoles et/ou détachés minimum, sont là pour rassurer, répondre aux demandes légitimes du ou des jeunes, expliquer comment se repérer dans une gare, comprendre les panneaux d'affichage etc... Parfois, tout ne se passe pas comme prévu et ces adultes bénévoles doivent résoudre les problèmes.

Quand on dit que les voyages forment la jeunesse, c'est vrai, mais pas qu'elle !! Sans vivre un conte de fée, toutes les histoires ont eu une fin heureuse. Nous participons à créer des souvenirs et à faire vivre ce premier temps de vacances au travers des convoyages. Alors, n'hésitez pas à vous manifester auprès de votre CMCAS si vous souhaitez participer à l'aventure en accompagnant les jeunes lors de leurs futurs séjours. Aidez-les à fabriquer de véritables souvenirs de vacances dès le départ. Le Par et le Pour, du concret pour tous...

Un jour, un train Intercités a eu quelques soucis de caténaires, doublés peu de temps après, d'une alerte de bagage abandonné. Résultat : 2 heures de retard. La correspondance prévue n'a pu se faire et c'est en TER que le voyage s'est poursuivi. Enfin, suite à plusieurs changements de TER, le petit groupe est arrivé à Angoulême, ville hôte du festival de la bande dessinée. A l'extérieur de la gare d'Angoulême, une révélation pour tous. Votez plutôt !



RÉSEAU SOLIDAIRE

Tout le monde connaît Blablacar et Blablabus, des déplacements à bas prix pour de longues distances avec des conversations généralistes. Connaissez-vous Blablabé ? Des déplacements en circuit court, totalement gratuit, avec de belles rencontres. C'est le Réseau Solidaire de la CMCAS APO.

Voici deux vécus :

« Il était une fois un jeune embauché qui faute de soutien, dormait dans sa voiture. Un jour, un de ses collègues, très matinal, découvrit le pot aux roses. Cet agent, bénévole au sein du Réseau Solidaire, enclencha une série d'actions qui généra un hébergement temporaire avant l'obtention d'un logement social... »

« Il était une autre fois, lors d'une visite organisée par le réseau solidaire chez une pensionnée âgée, après avoir parlé de tout et de rien, vérifié la mise en place des aides prévues, un des bénévoles ressentit une grande tristesse de la part de cette bénéficiaire. Au fil d'une conversation un peu plus dirigée, cette personne handicapée et en fauteuil roulant, ne pouvait pas profiter de son jardin. Sa maison était surélevée et l'accès au jardin se faisait par un escalier. Ces deux bénévoles se sont mis en relation avec les agents CCAS dédiés à l'Action Sanitaire et Sociale pour la pose et le financement d'un monte-escalier. Quelques mois plus tard, de nouveau chez cette dame, les bénévoles constatèrent qu'elle était rayonnante de bonheur et de reconnaissance. »

Co-écrire des histoires solidaires et sociales, faire vivre le Par et Pour, c'est extraordinaire. Quelles histoires allez-vous co-écrire en devenant bénévole du réseau solidaire de la CMCAS APO ?

Pour ce faire, vous pouvez contacter Christiane ou Cathy, Techniciennes Action Sanitaire et Sociale, au 04 68 58 92 03 ou par mail à cmcas.apo@asmeg.org



ZOOM SUR NOS ANCIENS

L'année 2022 a connu une participation croissante et conséquente aux deux repas des pensionnés, organisés dans l'Aude et dans les Pyrénées Orientales. Le constat est le même que celui de 2021, nos bénéficiaires les plus âgés ne participent plus à ces événements, malgré la levée des mesures sanitaires liées au Covid.

La décision d'offrir des colis aux pensionnés les plus âgés, a fortement été apprécié par les bénéficiaires visités mais pour autant, ce lien social n'a pu être effectif pour 50% d'entre eux lorsque le portage a été réalisé par un proche.

Grâce au réseau solidaire, étoffé par l'apport d'élus et d'autres bénévoles, nous avons atteint les 100% de colis distribués

entre décembre 2022 et février 2023. Le bilan de cette activité montre que les moments passés chez les bénéficiaires sont souvent trop courts, l'organisation de cette distribution nécessite la mobilisation de beaucoup d'acteurs : professionnels de la CCAS, élus et bénévoles.



ACTIVITÉS CMCAS

DIMANCHE DE PRINTEMPS



Venez découvrir ou redécouvrir l'intérêt de jouer autour de jeux connus et inconnus, de pratiquer quelques parties de mini pétanque de table en triplettes, mais autrement (une femme, un(e) jeune, un homme), de participer à un mini tournoi de belote, mais différent. Les joueurs changent de table, une fois la partie finie. Ainsi, chaque table définit sa règle ; avec ou sans annonce, « pisser » ou pas. La seule chose qui est immuable c'est le fameux : « belote et rebelote ! ».

- **Lieu et horaire :** Rdv à partir de 14h au Centre de Vacances CCAS de Sainte Marie
- **Date limite d'inscription :** 16 mai 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tarifs : OD/AD :** 1€ (coef social) **Extérieur :** 5€



DESCENTE EN TROTTINETTE



Venez goûter à cette activité dans un cadre exceptionnel ! Avec un départ au col de roque Jalere à 1000 m d'altitude, la descente nous offre un panorama magnifique sur la vallée de la Têt face au Canigou. Profitez de 700m de dénivelé sur 12 km de piste au guidon de votre déval'mountain, une trottinette tout terrain avec freins à disques et double suspension.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h00 à Kap'oupa Kap, Las Pharaderes - 66500 Eus
- **Date limite d'inscription :** 16 mai 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 10 ans
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000
Adultes	6€	12€	18€	23€	30€	33€

Pour les activités CMCAS :
Inscription auprès des antennes de CMCAS au 04 68 58 92 03
ou par mail : cmcas.apo@asmeg.org

BUGGY



Envie de prendre l'air, de bouger, de visiter la région en famille ? Buggy 66 vous attend. A la suite de cette découverte nous vous proposons un repas tiré du sac !

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h00 à BUGGY66, route de Montalba, 66130 Ille-Sur-Tet
- **Date limite d'inscription :** 25 mai 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 3 ans
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	90€
Participation	16€	31€	45€	59€	77€	83€	

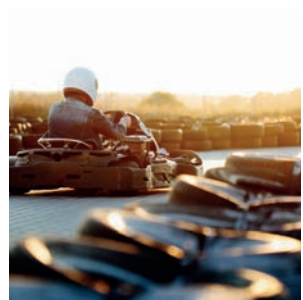
KARTING



Vous aimez le sentiment de vitesse et de liberté ? La SLVie de l'Agly vous propose une activité amusante et ludique au Karting de St Cyprien. A effectuer en famille, entre collègues... Le Grand Prix OR se trouve être une course individuelle composée de plusieurs manches afin de vous départager (essais libres et essais chronométrés de 5 minutes chacuns).

Les choses sérieuses commencent, des points sont attribués durant les courses, le gagnant est celui qui aura obtenu le plus de points à la fin des 2 courses (10 minutes chacune). Les 3 premiers repartent avec une médaille ! Une course enfants sera organisée en fonction du nombre d'inscrits.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h00 au karting de St Cyprien, chemin du plat d'en veil, Als Rallasos - 66750 Saint Cyprien
- **Date limite d'inscription :** 2 juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000
Adultes	8€	16€	23€	30€	39€	42€
Monoparentaux	6,40€	12,80€	18,40€	24€	31,20€	33,60€

SÉJOUR RANDO EN CAPCIR



Séjour randonnée en pension complète au Centre CCAS de Matemale. Ce séjour est réservé à tous ceux qui pratiquent une activité sportive régulièrement. Il y aura une randonnée tous les jours entre 10 et 15 km - 300/500 m de dénivelé. Chaque participant doit avoir son équipement personnel : Sac à dos, chaussures de marche, bâtons... Le choix des sorties se fera en fonction de la météo et en alternant rando facile, rando plus dur.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 10h sur le parking du Centre CCAS de Matemale pour le départ de la 1^{ère} rando
- **Date limite d'inscription :** 22 mai 2023
- **Transport :** Individuel
- **Hébergement :** chambre double (supplément pour ceux qui désirent une chambre individuelle) et pension complète sauf le pique-nique du 1^{er} jour
- **Tarifs unique (OD/AD | Extérieur) :** 155€



BALADE VITICOLE TERRE DES TEMPLIERS



Durant 1 heure vous découvrirez les Terres du domaines entre Terre et mer en trottinette tout terrain Electrique, puis partez à la découverte de la cave majestueuse avec la projection du film de présentation du terroir et de l'élaboration des vins de Banyuls et Collioure suivi d'une visite guidée de la cave et des chais d'élevages pour finir par la dégustation d'une sélection de notre gamme de Collioure et Banyuls. Que vous soyez seul, entre amis, débutants ou expérimentés en activité nature et tout terrain, venez découvrir notre région catalane et vivre un moment d'évasion unique ! N'hésitez plus, venez découvrir un terroir, des vignobles et un patrimoine catalan surprenant, qu'il faut aller dénicher hors des sentiers battus.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 14h30 au parking n°3, route du Mas Reig - 66650 Banyuls-sur-Mer
- **Date limite d'inscription :** 1^{er} juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 18 ans
- **Tarifs :** OD/AD : 5,60€ à 36€ (coef social)

Activité uniquement à destination des OD/AD (pas d'extérieur), limité à 10 personnes.



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000
Adultes	7€	14€	20€	26€	34€	36€
Monoparentaux	5,60€	11,20€	16€	20,80€	27,20€	28,80€

VIA FERRATA & VOYAGE AU TEMPS DE LA PRÉHISTOIRE



Durant près d'1h30, vous pourrez apprendre les techniques d'ascension en via ferrata accompagné par un guide diplômé. Maniement des mousquetons, réglages du matériel et conseils techniques vous aideront lors de cette progression verticale. Cette sortie est une première approche de l'activité avec prise de hauteur modérée, idéale pour une découverte ou avec des enfants. Une fois en haut, vous pourrez prendre le temps d'admirer la vue sur le Fenouillèdes et serez peut-être prêts pour aborder, durant une prochaine sortie, la via ferrata panoramique. Le sentier de retour vous donnera l'occasion de pointer du doigt les immortelles, de humer le thym, le bois et le fruit du cade ou de poser le regard sur les délicates fleurs du ciste cotonneux. L'activité est suivie d'une grillade. L'après-midi sera consacré à la visite du musée de la Préhistoire.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h à Oxygen Nature, rue de la Paychere - 66220 Saint-Paul-de-Fenouillet
- **Date limite d'inscription :** 9 juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 6 ans
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	40€
Participation	13€	18€	22€	27€	33€	35€	

RANDONNÉE VTT EN CAPCIR



Départ de Formiguères ou de Matemale à 9h30 pour une randonnée VTT d'environ 20 km avec 300 à 500m de dénivelé pour découvrir la région du Capcir. La sortie sera effectuée avec un guide VTT.

A la suite de cette sortie, le repas sera pris en commun sur le centre CCAS de Matemale. Un niveau de VTT intermédiaire minimum est demandé à chaque participant. Il y a possibilité, selon les besoins, de louer un VTT et de loger les participants sur le centre de Matemale.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h30 au Centre de Vacances CCAS de Matemale
- **Date limite d'inscription :** 9 juin 2023
- **Transport :** individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 16 ans
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	30€
Participation	18€	21€	23€	25€	28€	29€	

GRILLADE VINÇA

24 juin
2023

Rendez-vous au lac de Vinça afin de partager un moment de convivialité et de partage autour d'un déjeuner style auberge espagnole, chaque participant est libre d'apporter sa spécialité culinaire (grillade comprise). Une activité vous est proposée l'après-midi à LA BASE NAUTIQUE pour les adultes ainsi qu'au mini parc pour les enfants.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 11h15 au lac des Escoumes
- **Date limite d'inscription :** 1^{er} juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 3 ans
- **Tarifs :** OD/AD : adulte - 5€ repas / 5€ aquagliss | enfant - 4€ mini gliss
Extérieur : adulte - 5€ repas / 10€ aquagliss | enfant - 5€ repas / 8€ mini gliss

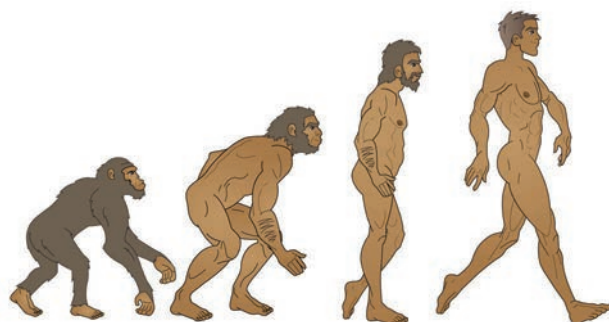


FÊTE SLVIE DE LA HAUTE VALLÉE

3 juin
2023

Rendez-vous à 9h30 à la salle SLVie d'Axat pour une journée fête de la SLVie sur le thème de la préhistoire (Tir au propulseur sur cible, démonstration d'allumage de feu puis mise en pratique, sculpture sur stéatite, simulation de fouilles archéologiques). Et, pour finir cette belle journée, un petit concours de pétanque sera organisé. Pensez à apporter vos boules.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h30 à la SLVie de la Haute-Vallée à Axat
- **Date limite d'inscription :** 16 juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tarifs unique :** adulte : 25€ | enfants de - de 12 ans : 10€ | enfant de - de 3 ans : gratuit



JET SKI & DÉGUSTATION

25 juin
2023

La SLVie la Narbonnaise vous propose une matinée ludique, sportive et gustative à Port Leucate. Débutons cette journée par 1h de randonnée en jet ski (seul ou en binôme) et poursuivons avec une dégustation d'Huîtres, Vins, Fromages et Charcuteries. Amusement, sensations, rigolades et plaisirs gustatifs au rendez-vous.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 9h30 à la Base Nautique de Leucate Jetski - 11370 Port Leucate
- **Date limite d'inscription :** 14 juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tranche d'âge :** à partir de 18 ans
- **Tarifs :** voir la grille



Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Extérieur
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000	
Adultes	63€	76€	88€	99€	114€	119€	125€
Monoparentaux	56,70€	68,40€	79,20€	89,10€	102,60€	107,10€	

VOL EN MONGOLFIÈRE

1^{er} juillet
2023

Venez découvrir le cœur des Pyrénées-Orientales et profitez des vues exceptionnelles à bord de d'une montgolfières. Chaque jour de l'année est bon pour vivre une expérience unique. Un vol en montgolfière en Cerdagne sera toujours inoubliable ! Limité à 20 personnes.

- **Lieu et horaire :** Rdv à 7h à l'aérodrome de la Cerdagne (ALP, Espagne)
- **Date limite d'inscription :** 14 juin 2023
- **Transport :** Individuel
- **Tarifs :** voir la grille



Possibilité de séjourner la veille sur le Village vacance de Matemale en Chambre Demi-Pension pour 36,50€/personne supplémentaire

Tranche	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Coefficient	< 12530	< 17000	< 21830	< 26500	< 41000	≥ 41000
Adultes	36€	72€	106€	138€	180€	195€
Monoparentaux	28,80€	57,60€	84,80€	110,40€	144€	156€

ACTIVITÉS ANNUELLES

CHORALE À PERPIGNAN



Oui, chanter est une activité qui améliore la santé, qui en plus est au travail. Chanter favorise : l'élimination du stress, permet de chasser les idées noires, donne confiance en soi, améliore les capacités respiratoires et améliore la créativité. Alors rejoignez-nous vite !

- **Lieu et horaire :** Les mardis de 12H00 à 13H15 de Janvier à Juin et Septembre à Décembre - Salle de droite en descendant sur parking Enedis 96 Av. de Prades, Perpignan
- **Tarifs : OD/AD :** 100€ - **Extérieur :** 125€
- **Renseignements :** contactez votre CMCAS au 04 68 58 92 03

YOGA À PERPIGNAN



La section Yoga accueille actifs et inactifs à venir s'essayer à cette activité. Si vous avez envie de vous déconnecter, de passer un moment agréable ou de vous concentrer sur votre respiration et votre environnement, alors n'hésitez plus et faites partie de ceux et celles qui optent pour une activité bien être qui aide à lutter contre le stress ! Activité encadrée par un Professeur

- **Lieu et horaire :** Les jeudis de 12H00 à 13H00 de Janvier à Juin et Septembre à Décembre - Salle des maquettes, Antenne Perpignan, 96 route de Prades Perpignan
- **Tarifs : OD/AD** de 40€ à 215€ (coef social) - **Extérieur :** 234€
- **Renseignements :** Elise Rouquet au 06 08 92 25 24
ou contactez votre CMCAS au 04 68 58 92 03

RANDONNÉES PÉDESTRES



La section Rando organise des randonnées à la journée (départements 11 et 66) comprises entre 12 et 14 Km et de 300 à 500 m de dénivelé. Une fois par mois, nous organisons une randonnée plus difficile jusqu'à 800 m de dénivelé.

- **Lieu et horaire :** Les mardis à 8H00 – Place Jean Bouin Perpignan
- **Tarifs :** Gratuit
- **Repas :** Tiré du sac (individuel)
- **Renseignements :** Arnau José au 06 87 48 00 10

ATELIER PEINTURE À ST CYPRIEN



L'atelier Peinture est accessible hebdomadairement aux personnes désireuses de s'initier ou de s'améliorer à l'art de plusieurs techniques de peinture (huile, acrylique, aquarelle, etc.). Tout cela dans une ambiance de convivialité et d'échanges, permettant à chacun(e) une évolution à son rythme. Nous espérons vous retrouver parmi nous.

- **Lieu et horaire :** Les mardis de 14H00 à 17H00 de Janvier à Juin et Septembre à Décembre – Village Vacances CCAS, cami de la mar, St Cyprien
- **Tarifs : OD/AD :** 15€ - **Extérieur :** 40€
- **Renseignements :** Labau Martine 06 79 85 43 52
ou contactez votre CMCAS au 04 68 58 92 03

LOTO À SAINTE MARIE

Venez passer une après-midi conviviale autour d'un loto et d'un gouter, avec vos jetons ou sans !



- **Lieu et horaire :** Les jeudis à 14H00 de Janvier à Juin et Septembre à Décembre – Village Vacances CCAS, Av du Stade, Sainte Marie la Mer
- **Tarifs :** Loto à prix coutant, règlement sur place.
- **Renseignements :** Petalas Georges au 06 89 35 75 18

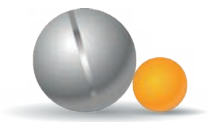
BIBLIOTHÈQUE A PERPIGNAN



Cet endroit est propice au « Plaisir de Lire ». Des romans de toutes sortes, des bandes dessinées pour tout public, un département jeunesse (du petit âge à l'adolescence) et bien d'autres livres vous attendent. Bien mieux dans les mains que sur l'étagère !

- **Lieu et horaire :** Les mardis et jeudis de 14H00 à 17H00 – Bibliothèque Enedis, 96 Route de Prades Perpignan
- **Tarifs :** Gratuit
- **Renseignements :** Slvie Aspres Roussillon au 04 68 89 56 57

PETANQUE A SAINTE MARIE



Pétanque à la mêlée ! Venez passer un moment convivial et sportif autour d'une après-midi Pétanque une fois par semaine.

- **Lieu et horaire :** Les vendredis de Janvier à Juin et Septembre à Décembre – Village Vacances CCAS, Av du Stade, Sainte Marie la Mer
- **Tarifs :** Gratuit
- **Renseignements :** Varin Jean-François au 06 75 55 43 87

ZIG-ZAG COUTURE GAZ-ELEC



Cours de couture dispensés par une intervenante titulaire d'un diplôme d'état : création de vêtements, accompagnement dans la réalisation de vêtements ou autre « idées ». Chacun(e) amène sa machine à coudre ou surjeteuse ainsi que ses fournitures personnelles : fils, papier calque ou papier de reproduction de « patrons »

▪ **Lieu et horaire :** Les jeudis de 14H00 à 17H00 de Janvier à Juin et Septembre à Décembre – Village Vacances CCAS, cami de la mar, St Cyrien

- **Tarifs : OD/AD :** de 43€ à 253€ - **Extérieur :** 275€
- **Renseignements :** Guinot Sylvie au 06 51 74 29 33
ou contactez votre CMCAS au 04 68 58 92 03

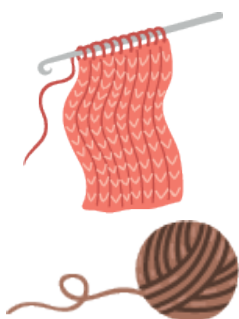
SECTION MARCHÉ À STE MARIE



La section Marche vous propose des promenades afin de maintenir des liens de solidarité et d'amitié tout en pratiquant une activité physique.

- **Lieu et horaire :** Les mardis de Janvier à Juin et Septembre à Décembre
Village Vacances CCAS, Av du Stade, Sainte Marie la Mer
- **Tarifs :** Gratuit
- **Renseignements :** Gallo Maurice au 06 21 99 25 46

SECTION CROCHET À PERPIGNAN



Débutant ou confirmé, venez découvrir et pratiquer le crochet tout au long de l'année à raison d'une heure par semaine.

- **Lieu et horaire :** Les mercredis de 12H30 à 13H30 - Salle des maquettes, Antenne Perpignan, 96 route de Prades Perpignan
- **Tarifs :** Gratuit
- **Renseignements :** Ricort Catherine au 06 81 61 18 60

**Inscription auprès des antennes de CMCAS au 04 68 58 92 03
ou par mail : cmcas.apo@asmeg.org**

PERMANENCES

HORAIRES ET LIEUX

Les permanences Action Sanitaire et Sociale ont lieu sur les antennes sur RDV en téléphonant au 04 68 58 92 03. Toutes les permanences suivantes ont lieu sous réserve d'indisponibilités et/ou d'impondérables, si tel est le cas vous en serez informés sur le site www.cmcas-apo.fr et sur vos antennes.

ANTENNES

Point d'accueil	Adresse	Ouverture
Carcassonne	85 rue Gustave Eiffel, 11000 Carcassonne	Le lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Perpignan	96, avenue de Prades	
Narbonne	18 avenue du Champ de Mars	

SLVies

Lieux des permanences	Jour et horaires
SLVie Asprès-Rousillon (Village Vacances Saint-Cyprien)	Semaine impaire, le jeudi de 13h30 à 16h00, sauf juillet et août
SLVie Agly (site EDF de Rivesaltes)	Semaine impaire, le jeudi de 9h00 à 11h30, sauf juillet et août
Village Vacances Sainte-Marie	Semaine paire, le jeudi de 13h30 à 16h00, (sauf pendant l'ouverture du Village Vacances)
SLVie Haute-Vallée (Site d'Axat)	Sur rendez-vous contacter la CMCAS 04 68 58 92 03
SLVie Roussillon (96 route des Prades, 66000 Perpignan)	
Village Vacances Matemale	
SLVie La Carcassonnaise Antenne Castelnaudary Site de Prat Mary	

CAMIEG

Antennes CMCAS	Horaires	Dates
Perpignan	À partir de 11h	11/05 15/06 13/07 07/09
Narbonne	À partir de 10h30	12/05 09/06 07/07 08/09

Veillez prendre RDV au moins 48h avant le jour de la permanence (jours ouvrés) en appelant le numéro ci-dessous.

Nouvelles modalités de prise de rendez-vous en ligne sur le site www.camieg.fr ou au 08 06 06 93 00 (service gratuit + prix d'appel).



Mes Activités
de CMCAS

RÉSERVEZ ET PAYEZ
VOS ACTIVITÉS DE CMCAS EN LIGNE !



Comment ça marche ?

- 1\ Cliquez sur le bloc « Réservez et payez vos activités de CMCAS » sur le site internet de la CMCAS
- 2\ Authentifiez-vous avec votre NIA*
- 3\ Choisissez votre activité et accédez au module de réservation et de paiement

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, les collègues se tiennent à votre disposition sur les antennes de la CMCAS, des SLVie et par téléphone.

BON À SAVOIR : pour recevoir la lettre d'information avec les activités proposées par la CMCAS, pensez à renseigner votre adresse e-mail dans la rubrique « mon compte » sur www.ccas.fr